GREEN CLIMATE FUND | Simplified Approval Process

DIRECTIVES TECHNIQUES RELATIVES AU PROCESSUS D'APPROBATION SIMPLIFIÉ (SAP)

Sécurité de l'eau



INTRODUCTION

Ce document présente les lignes directrices techniques applicables à la préparation de propositions de projets relatifs à la sécurité de l'eau, dans le cadre de la procédure d'approbation simplifiée (SAP). Pour le Green Climate Fund (GCF), le secteur de l'eau englobe les ressources en eau douce de surface et les eaux souterraines, mais exclue les mers et océans. Le secteur de l'eau est essentiel à plusieurs autres secteurs, par exemple l'agriculture et les écosystèmes, c'est pourquoi il est nécessaire de délimiter le champ d'application couvert ici. Ce guide technique se centre donc plus particulièrement sur les quatre sous-secteurs suivants:

- La gestion intégrée des ressources en eau (GIRE)
- La résilience au changement climatique du secteur de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène (RC-WASH)
- La gestion intégrée de la sécheresse (GIS)
- La gestion intégrée des inondations (GII)

Pour les activités liées au secteur de l'eau qui ne s'inscriraient pas dans les quatre sous-secteurs précités, il convient de se référer au guide technique SAP applicable (par exemple, lignes directrices relatives aux projets d'irrigation-agriculture et sécurité alimentaire; lignes directrices relatives aux projets de gestion des zones côtières, écosystèmes et services écosystémiques; lignes directrices relatives aux projets pour systèmes hydrométéorologiques, informations climatiques et systèmes d'alerte précoce).

DÉFINITIONS

Environ 71 % de la surface du globe terrestre est recouverte d'eau : l'eau salée représente 97,5 % de ce volume, et l'eau douce à peine 2,5 %. Les glaciers et les calottes glaciaires représentent

environ 69 % des ressources en eau douce de la planète, dont 30 % sont des eaux souterraines et seulement 0,27 % des eaux de surface.

Les définitions suivantes sont applicables au présent document:

- Sécurité de l'eau : il s'agit la capacité d'une population à garantir un accès durable à des quantités adéquates d'eau de qualité acceptable, pour assurer les moyens de subsistance, le bien-être humain et le développement socioéconomique; à se protéger de la pollution de l'eau et des catastrophes hydriques; et à préserver les écosystèmes dans un climat de paix et de stabilité politique.[1]
- Ressources en eaux souterraines : il s'agit des eaux qui se trouvent sous terre dans les pores et interstices du sol, du sable et de la roche. S'infiltrant lentement à travers les formations géologiques du sol et du sous-sol, du sable et des roches, elle est ainsi stockée dans ce que l'on appelle des aquifères. Environ 50 % ou plus de l'approvisionnement en eau (à usage domestique, municipal et agricole) provient des eaux souterraines.[2] L'humidité du sol est apportée par l'eau stockée dans la couche non saturée entre la surface du sol et le sommet de la nappe phréatique et dépend, entre autres facteurs, des précipitations, des températures et des caractéristiques du sol. Ce sont ces mêmes facteurs qui permettent de déterminer le type de biome présent et l'adéquation des terres aux cultures.[3]
- Eaux de surface : aussi appelées eaux superficielles, elles comprennent les lacs, les réservoirs (lacs artificiels), les étangs, les cours d'eau (de toutes tailles, des grands fleuves aux petits ruisseaux), les canaux (lacs et cours d'eau créés par l'homme) et les milieux humides d'eau douce.
- Eau douce : eau contenant moins d'un gramme (1000 milligrammes) de matières solides dissoutes par litre, ces matières étant le plus souvent des sels.[4]

LIENS AVEC LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Le changement climatique affecte la disponibilité d'eau, en qualité et quantité, permettant de répondre aux besoins humains et écosystémiques, exposant alors la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD) et l'exercice effectif des droits de la personne à des risques dans ce domaine, ce qui représente une grave menace pour la vie humaine et les moyens de subsistance des populations dans le monde entier.

Les températures de plus en plus élevées et l'évolution des facteurs d'évaporation et de précipitation influent sur les quantités et la répartition des eaux de pluie, la fonte des neiges et les débits fluviaux et des eaux souterraines, et elles accélèrent la détérioration de la qualité de l'eau. L'augmentation des températures dans le monde en général et dans certaines régions en particulier contribue à l'augmentation du phénomène de l'évaporation de l'eau et, par conséquent, elle a une incidence sur la fréquence, l'intensité et la répartition dans l'espace des phénomènes liés à l'eau et au climat.[5] Certaines régions peuvent connaître des précipitations plus intenses que la normale (ce qui peut causer des inondations), et d'autres des situations de sécheresse prolongée, car la localisation traditionnelle des ceintures de pluie et des zones désertiques change avec l'évolution du climat. Les glaciers continuent de reculer dans les chaînes de montagnes du monde entier à cause du réchauffement climatique, ce qui amoindrit le ruissellement total et en aval les ressources en eau douce. En outre, la modification des températures et des précipitations a un effet, au niveau local, sur la prévalence de certaines maladies transmises par l'eau et d'autres vecteurs.[6] Le réchauffement de l'eau, l'intensification des précipitations et l'allongement des périodes de faible débit des cours d'eau impactent la qualité de l'eau, avec pour corollaire des effets négatifs sur les écosystèmes, la santé humaine, la fiabilité et les coûts d'exploitation des services d'approvisionnement en eau. Le changement climatique a aussi des répercussions préoccupantes sur l'élévation du niveau de la mer.

Les projections indiquent que l'évolution du climat entraînera une réduction des ressources renouvelables en eaux superficielles et en eaux souterraines dans la plupart des régions subtropicales sèches, ce qui intensifiera la concurrence entre les différents secteurs pour assurer leur approvisionnement en eau. L'interaction entre l'augmentation des températures, l'augmentation des charges en sédiments, nutriments et polluants due aux fortes pluies, la concentration accrue de polluants pendant les sécheresses, et l'interruption de l'exploitation

1. *Nations Unies, La sécurité de l'eau et le Programme mondial pour l'eau 2003. https://www.unwater.org/publications/water-security-global-water-agenda/*
2. *https://www.epa.gov/sites/production/files/documents/groundwater.pdf*
3. *https://www.earthsciweek.org/classroom-activities/soil-moisture*
4. *https://www.nationalgeographic.org/encyclopedia/surface-water/*
5. *GIEC (2014), Changements climatiques 2014, Rapport de synthèse. Contribution des groupes de travail I, II et III au cinquième rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur les changements climatiques [équipe de rédaction principale, R.K. Pachauri et L.A. Meyer (éd.)].*
6. *GIEC 2014: Résumé à l'intention des décideurs. Changements climatiques 2014: Impacts, adaptation et vulnérabilité. Partie A : Aspects globaux et sectoriels. Contribution du groupe de travail II au cinquième rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur les changements climatiques [équipe de terrain, C.B., V.R. Barros, D.J. Dokken, K.J. Mach, M.D. Mastrandrea, T.E. Bilir, M. Chatterjee, K.L. Ebi, Y.O. Estrada, R.C. Genova, B. Girma, E.S. Kissel, A.N. Levy, S. MacCracken, P.R. Mastrandrea et L.L. White (éd.)]. Cambridge University Press, Cambridge, Royaume-Uni et New York, États-Unis, p. 1 à 32.*

des installations de traitement pendant les inondations sont autant de facteurs qui diminueront la qualité et la disponibilité globales des ressources en eau et entraîneront des risques accrus pour la sécurité de l'approvisionnement en eau.

Les modifications sur le plan hydrologique, induites par le changement climatique, ont un impact négatif sur la gestion durable des ressources en eau, qui est déjà soumise à de fortes contraintes dans de nombreuses parties du monde en raison de divers facteurs anthropiques. Par conséquent, les disponibilités totales en eau et la gestion des ressources hydriques qui maintenant se raréfient – gestion qui doit être améliorée –, sont des enjeux essentiels à prendre en compte s'agissant de la façon dont le monde peut parvenir à atténuer les effets du changement climatique et à s'y adapter. Pour relever les défis posés par le changement climatique sur les ressources en eau et les impacts qu'il entraîne, des stratégies d'adaptation sont indispensables à tous les niveaux : local, national, régional et mondial. Certaines décisions en matière de gestion de l'eau ont également une incidence sur les émissions de gaz à effet de serre (GES). La gestion de la demande en eau a un impact significatif sur la consommation d'énergie, car il faut de l'énergie pour pomper et traiter l'eau, la chauffer et assurer le traitement des eaux usées. Mais par ailleurs, les activités de gestion de l'eau peuvent aussi contribuer à atténuer les effets du changement climatique, par exemple en permettant la conservation des zones humides qui profitent à la qualité de l'eau et à la biodiversité. De même, l'irrigation peut accroître le stockage du carbone dans les sols en réduisant les contraintes et en améliorant la production de biomasse.

APPROCHE

PRINCIPAUX DOMAINES/COMPOSANTES

Les domaines d'intervention suivants seront considérés de préférence pour l'approbation de projets selon la modalité SAP dans le secteur de l'eau.

- **Gestion durable et efficace des utilisations concurrentes de l'eau à travers une gestion intégrée des ressources en eau (GIRE).** Les changements climatiques affectent la gestion de l'eau de multiples façons, qu'il s'agisse de l'évolution des tendances saisonnières et annuelles eu égard aux inondations, de la disponibilité et de la qualité de l'eau – avec les impacts sur la santé mondiale qui en découlent –, de l'économie (notamment la capacité hydroélectrique et la disponibilité d'eau de refroidissement pour les industries), ou encore des milieux écosystémiques qui dépendent de l'eau douce pour survivre. Le Partenariat mondial pour l'eau (2000)[7] définit la GIRE comme «le processus favorisant le développement et la gestion coordonnés de l'eau, des terres et des ressources connexes, afin de maximiser le bien-être économique et social qui en résulte de manière équitable, sans compromettre la durabilité des écosystèmes vitaux». La GIRE fournit un cadre utile pour la planification à long terme de mesures coordonnées et ciblées d'adaptation aux changements climatiques. Les activités proposées à ce titre au financement du GCF doivent être accompagnées de mesures concrètes visant à l'amélioration des infrastructures dites «vertes ou grises» qui peuvent avoir des retombées positives quantifiables à court et à moyen terme; mais il convient de reconnaître que les interventions GIRE telles que la révision de politiques de l'eau ou une réorganisation institutionnelle offrent aussi des avantages à long terme, lesquels peuvent néanmoins être difficiles à mesurer et à attribuer avec certitude à l'investissement réalisé grâce au GCF.
- **Fourniture d'un accès à l'eau propre pour la consommation humaine, par le biais de politiques et de technologies en matière d'eau, d'assainissement et d'hygiène résilientes au changement climatique (RC-WASH).** L'évolution des précipitations, qu'elles deviennent plus intenses, plus prolongées ou plus variables, ou bien la baisse/variabilité des pluies et donc des ruissellements, l'intensification et la multiplication des tempêtes ou des cyclones, l'élévation du niveau de la mer et des températures et leur caractère extrême sont autant de menaces liées au climat qui soulèvent par conséquent des défis en termes d'approvisionnement en eau et d'assainissement.[8] Les politiques WASH (ou EAH) visent à «fournir aux populations un accès à l'eau de manière sûre, en quantité suffisante et à un prix abordable pour répondre à leurs besoins fondamentaux, que ce soit pour la consommation (eau potable), l'assainissement et l'hygiène, aux fins de préserver leur santé

7. Comité consultatif technique du Partenariat mondial pour l'eau, « Gestion intégrée des ressources en eau », 2000. https://www.gwp.org/globalassets/global/toolbox/publications/background-papers/04-integrated-water-resources-management-2000-english.pdf

8. OMS/DFID, 2009. Vision 2030: La résilience de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement face au changement climatique, Résumé et implications au niveau des politiques. Genève, Organisation mondiale de la Santé.

et bien-être, dans le respect des droits fondamentaux de la personne».[9] Le principal défi à relever en la matière est de pouvoir aménager des infrastructures capables de garantir l'approvisionnement en eau et le traitement de l'eau. Eu égard aux enjeux du changement climatique, la mise en place et la gestion d'infrastructures WASH doivent être assurées selon une approche qui prenne en compte la résilience face aux changements climatiques (en fonction de leurs impacts actuels et à venir). La remise en état des infrastructures d'eau et d'assainissement qui existent déjà pour qu'elles résistent mieux aux impacts climatiques locaux est également un but approprié dans la recherche d'un financement GCF. De tels projets peuvent même convenir à la modalité SAP s'ils concernent des installations WASH à petite échelle, communautaires ou au niveau des ménages, telles que les latrines et les systèmes de collecte d'eau de pluie.

- **Réponse aux problèmes hydrologiques extrêmes et de sécheresse par une approche de gestion intégrée de la sécheresse (GIS).** La GIS est considérée comme un élément clé des programmes de réduction des risques de catastrophe, des stratégies d'adaptation au climat et de gestion nationale des ressources en eau puisqu'elle vise à «gérer de manière préventive les causes et les impacts des sécheresses et à intégrer les besoins des différentes parties prenantes».[10] Les transformations provoquées par le changement climatique au niveau des précipitations sans nul doute exacerberont davantage les effets de la sécheresse, d'où la nécessité d'une collaboration multipartite dans la prévention et la réponse à ce phénomène. Une telle collaboration pourrait mener au développement d'infrastructures ou d'installations d'eau polyvalentes, capables de satisfaire les différents besoins d'une multiplicité d'utilisateurs. Au niveau des projets SAP, l'installation de pompes à main conçues pour la consommation domestique d'eau, l'irrigation de petites parcelles agricoles (par exemple, l'irrigation au goutte à goutte) et l'abreuvement du bétail – en les plaçant à proximité des jardins communautaires et en aménageant des abreuvoirs pour le bétail –, constituerait un exemple intéressant de projet éligible.
- **Réponse aux problèmes hydrologiques extrêmes et d'inondation par une approche de gestion intégrée des inondations (GII).** Le réchauffement de la planète induit une intensification du cycle de l'eau partout dans le monde, provoquant une aggravation de l'ampleur et de la fréquence des inondations dans de nombreuses régions. La GII cherche à «maximiser la productivité et l'utilisation efficace des plaines inondables et des zones côtières, tout en minimisant les risques de perte de vies et l'impact sur les moyens de subsistance et les actifs, par le biais de mesures de contrôle».[11] Elle suppose des réponses intégrales aux différents types d'inondations fluviales, pluviales, côtières et aussi aux crues soudaines. L'utilisation productive de l'eau des crues, au lieu de la dériver simplement ailleurs, constituerait un objectif majeur de cette approche.

POSSIBLE CHANGEMENT DE PARADIGME

Un changement de paradigme est nécessaire dans le secteur de l'eau pour garantir la sécurité de l'approvisionnement en eau pour tous, en tant que moyen pour parvenir à un développement à faibles émissions de carbone et résilient face aux changements climatiques, compte tenu des besoins des pays en développement qui sont particulièrement vulnérables aux impacts de ces mêmes changements.

Dans le cadre d'investissement du GCF[12], la possibilité d'opérer un changement de paradigme est définie comme la mesure dans laquelle le GCF peut avoir un impact sur le développement durable au-delà d'un investissement ponctuel dans un projet ou programme, en favorisant leur réplicabilité et mise à l'échelle; le but est de susciter un changement systémique vers des voies de développement à faible émission de carbone et plus résilientes face à l'évolution du climat. La capacité à induire un changement de paradigme est l'un des filtres ou critères d'évaluation auxquels chaque proposition présentée au GCF est soumise. Ce critère est ensuite affiné et le projet/programme est analysé sur la base des sous-critères suivants:

- Possibilité d'élargissement de l'échelle et de l'impact du projet/programme proposé (évolutivité ou mise à l'échelle);
- Contribution à la création d'un environnement propice au changement systémique;
- Contribution à la création ou au renforcement des connaissances et de l'apprentissage collectif;
- Développement et transformation du marché.

9. *Deltares, 2019. Proposition, Guide du secteur de l'eau du GCF.*

10. *Organisation météorologique mondiale (OMM) et Partenariat mondial pour l'eau (GWP), 2016. Manuel des indicateurs et indices de sécheresse (M. Svoboda et B.A. Fuchs), Programme de gestion intégrée de la sécheresse (PGIS), Outils et lignes directrices pour la gestion intégrée de la sécheresse - Série 2: Genève.*

11. *Sélection de mesures et conception de stratégies pour la gestion intégrée des inondations: document d'orientation Documents de politiques et d'outils - Série Nº 1, version 1,0, Organisation météorologique mondiale, 2017.*

12. *Cadre d'investissement, https://www.greenclimate.fund/sites/default/files/document/gcf-b07-06.pdf*

Dans le domaine WASH, le changement de paradigme implique que dès le démarrage de tout projet, des actions de contrôle soient définies et mises en œuvre, s'accompagnant d'évaluations systématiques pour que toutes les infrastructures et services WASH et leur gestion intègrent des éléments de résilience aux changements climatiques. Une telle approche devrait permettre d'assurer la sécurité de l'approvisionnement en eau, de telle sorte que le cycle d'approvisionnement et de traitement des eaux (usées) résiste aux multiples menaces climatiques ou soit adaptable à une pluralité de scénarios. Elle devrait en outre entraîner de multiples retombées positives pour la société et les écosystèmes, telles que notamment la réduction des maladies liées aux vecteurs d'origine hydrique, la prévention de pertes économiques, la conservation des aquifères.

Un autre changement de paradigme important dans les interventions WASH serait de capitaliser sur les mesures d'atténuation et aussi d'adaptation proposées par chaque projet financé. De plus, du biogaz et de la biomasse peuvent être obtenus à partir des eaux usées et utilisés comme des sources d'énergie au niveau des ménages, réduisant ainsi la déforestation et le recours aux combustibles fossiles. Les projets de gestion de la demande d'eau peuvent aussi contribuer à réduire le gaspillage de cette ressource et parallèlement avoir des effets d'atténuation secondaires, en réduisant le besoin d'énergie pour le pompage par exemple.

Dans le domaine de la gestion intégrée de la sécheresse, le changement de paradigme implique une transition, pour passer d'une gestion réactive à une gestion proactive et à une meilleure compréhension des contrecoups climatiques, sociaux et environnementaux et à l'utilisation d'approches novatrices fondées sur la nature, garantissant la sécurité de l'approvisionnement en eau et la sauvegarde de cette ressource essentielle.

Dans le domaine de la gestion intégrée des inondations et des crues, le changement de paradigme suppose un revirement de tendance, pour ne plus chercher à «restaurer ce qui existait auparavant», mais s'engager dans la voie d'une «reconstruction en mieux» plus résiliente et plus efficace (relèvement après ces catastrophes), en intégrant des solutions d'infrastructures vertes lorsque cela est possible. Ici aussi, l'approche GII devra être moins réactive – soit en général après une catastrophe – et plus stratégique, préventive et prospective (la prévention étant toujours une stratégie payante). En outre, l'acheminement des eaux de crue vers des endroits où elle peut être utilisée pour la restauration des zones humides, l'irrigation ou la reconstitution des aquifères, entraînerait un profit bien supérieur au simple fait de les dévier plus en aval. Un projet GII fondé sur de telles activités, en fonction de leur envergure, serait éligible à la modalité SAP.

Un des autres changements de paradigme global serait de faire de la gestion de l'eau un domaine rentable pour l'investissement privé car, dans la plupart des pays, le financement public du secteur de l'eau s'avère insuffisant pour porter les transformations requises. Le GCF peut ainsi offrir des prêts, des capitaux ou des garanties à même de faciliter la mise en œuvre d'activités génératrices de revenus dans le secteur de l'eau.

Ainsi, dans la perspective de l'élaboration d'un projet SAP lié au secteur de l'eau, une démarche en vue d'un changement de paradigme pourrait utilement s'appuyer sur une ou plusieurs des considérations suivantes:

1. Amélioration de l'accès à des infrastructures et services WASH plus résilients face aux risques liés au changement climatique, s'accompagnant d'un renforcement des capacités du secteur local de l'eau pour en élargir l'accès;
2. Gestion sécurisée de l'eau, en la rendant résiliente aux aléas du climat et en permettant aux pays de mieux résister aux sécheresses et aux inondations, phénomènes dont la variabilité va croissant à cause de l'évolution des conditions climatiques;
3. Création d'une culture de la résilience face au climat et aux catastrophes, en s'orientant vers une gestion dorénavant proactive de l'eau et non plus réactive.

MESURE DE L'IMPACT

Pour toute proposition candidate au financement du GCF, le promoteur du projet devra clairement préciser les impacts attendus ou prévus de l'intervention, tant en termes quantitatifs que qualitatifs. L'intérêt premier du GCF étant de poursuivre la réalisation des objectifs inscrits dans l'Accord de Paris sur l'atténuation des changements climatiques et l'adaptation pour mieux les affronter, les projets proposés doivent être parfaitement alignés sur le cadre d'investissement du GCF et reposer sur un fondement scientifique clairement exposé. De plus, le promoteur devra se référer aux cadres de mesure des performances du GCF[13] et veiller à ce que les indicateurs qui y sont prévus figurent bien dans la proposition de projet.

Le tableau ci-dessous contient une liste des indicateurs utilisés par le GCF pour évaluer les retombées bénéfiques attendues de chaque projet. Il comprend à la fois les impacts au niveau du Fonds et les résultats au niveau des projets/programmes, ainsi que les indicateurs connexes pertinents applicables aux projets touchant au secteur de l'eau. Pour plus d'indications sur les cadres de mesure de la performance, il est conseillé de consulter le Manuel de programmation du GCF.[14]

La proposition doit être aussi explicite que possible dans la description des objectifs comme des résultats, et présenter autant que faire se peut des cibles quantifiables.

13. *GCF (2014). Annexe VIII : Cadres de mesure de la performance des mesures d'atténuation et d'adaptation (GCF/B.08/45, p. 71-81)..*
14. *https://www.greenclimate.fund/sites/default/files/document/gcf-programming-manual_0.pdf*

RÉSULTATS ATTENDUS	INDICATEURS	NOTES
Impacts au niveau du GCF		
2.0 Amélioration de la résilience sanitaire, du bien-être, de la sécurité alimentaire et de l'eau.	**2.3** Nombre d'hommes et de femmes ayant accès toute l'année à un approvisionnement en eau sûr et fiable, malgré les chocs et les contraintes climatiques.	Cet indicateur est applicable aux projets d'approvisionnement en eau potable. Les références de base et les cibles doivent être ventilées par sexe en fonction des sources domestiques, agricoles et industrielles.
3.0 Amélioration de la résilience des infrastructures et de l'environnement construit face aux menaces posées par les changements climatiques.	**3.1** Nombre et valeur des infrastructures ou des biens matériels rendus plus résilients à la variabilité et aux changements climatiques.	Coût de remplacement des infrastructures dont on estime qu'ils auraient été économisés à la suite d'événements météorologiques (avec prise en compte du facteur intensité météorologique).
Résultats du projet/programme		
5.0 Renforcement des systèmes institutionnels et réglementaires pour une planification et mise en œuvre adaptées aux effets du climat.	**5.1** Degré d'intégration/prise en compte des changements climatiques dans la planification nationale et sectorielle et coordination en matière de partage de l'information et d'exécution du projet.	Les données probantes peuvent prendre la forme d'une évaluation qualitative (par exemple, au moyen d'un tableau de bord standardisé) des divers plans et documents stratégiques, effectuée à intervalles réguliers pour surveiller les changements en termes d'intégration du facteur changement climatique.
6.0 Augmentation de la production et de l'utilisation d'informations sur le climat dans la prise de décisions.	**6.2** Éléments probants montrant que les produits/services d'information sont utilisés dans la prise de décision, dans les secteurs sensibles au climat.	Données ventilées par catégorie de partie prenante (gouvernement, secteur privé et population en général). Cet indicateur doit être de nature qualitative et spécifique à chaque pays. Il doit s'appuyer sur une analyse approfondie et/ou une méthode de tableau de bord pour comprendre l'économie politique sous-tendant les décisions prises.
7.0 Renforcement de la capacité d'adaptation et réduction de l'exposition aux risques climatiques.	**7.2** Nombre de mesures structurelles établies/renforcées.	Données désagrégées par catégorie et par risque.
8.0 Sensibilisation accrue aux menaces climatiques et aux processus de réduction des risques.	**8.1** Nombre de personnes (hommes et femmes) sensibilisées à ces menaces et réponses connexes appropriées.	Données désagrégées par catégorie (femmes et hommes).

MATRICE INDICATIVE D'ACTIVITÉ « SAP » DANS LE DOMAINE DE L'EAU

EXEMPLES DE PROJETS ÉLIGIBLES AU SAP

La plupart des activités présentées ont trait à des solutions technologiques conventionnelles et/ou à des approches de gestion bien connues en matière de GIRE, WASH, sécheresse ou inondations, visant à assurer la fiabilité, le contrôle et l'utilisation durable des ressources hydriques, des services publics et des infrastructures en fonction de différents scénarios de changement climatique. Toutefois, toutes les actions proposées doivent être adaptées afin de tenir compte des risques climatiques propres à un contexte local donné. Au cours de la mise en œuvre du projet, des garde-fous doivent permettre de définir des mesures et des procédures conduisant à une gestion efficace des risques et à des retombées positives.

Il est important de noter que cette liste ne se veut pas exhaustive; il ne s'agit que d'exemples d'activités pouvant être considérées dans le cadre de la SAP. Il est recommandé de se référer également aux lignes directrices spécifiques relatives à l'analyse de l'angle environnemental et social des activités proposées au financement du GCF dans le cadre de la procédure d'approbation simplifiée[15] afin d'en évaluer les risques dans ces domaines.

15. https://www.greenclimate.fund/sites/default/files/document/guidelines-guidelines-environmental-and-social-screening-activities-proposed-under-simplified.pdf

SOUS-SECTEUR	EXEMPLES D'ACTIVITÉS ÉLIGIBLES	EXEMPLES D'INDICATEURS	NOTES
Résilience au climat - Eau, assainissement, hygiène (RC-WASH)	Construction ou réhabilitation de systèmes de collecte et de stockage des eaux de pluie	Portée de l'amélioration du système existant de collecte des eaux de pluie Nombre de systèmes nouveaux/ supplémentaires de collecte et de stockage d'eau de pluie dans les communautés	Les foyers et les petites communautés construisent souvent des petits bassins, des citernes ou des réservoirs pour capturer les eaux de pluie ou les eaux de ruissellement de surface.
	Pompes manuelles communales	Nombre de pompes à main construites Augmentation en pourcentage de la disponibilité d'eau dans les communautés vulnérables	Elles sont d'ordinaire réservées à un usage domestique. Pour autant, une évaluation de la qualité et de la quantité des eaux souterraines par rapport à la demande est nécessaire.
	Forages avec pompes à eau photovoltaïques	Nombre de forages effectués et équipés d'un système de pompage photovoltaïque	Prévoir des mesures pour prévenir l'extraction excessive d'eau.
	Efficacité de l'utilisation de l'eau dans les foyers, les bâtiments publics et commerciaux : toilettes sans chasse d'eau ou à faible débit, pommeaux de douche à faible débit	Volume et valeur de l'eau économisée grâce à une réduction du gaspillage	Activité pouvant être combinée avec l'introduction / révision de la tarification de l'eau, afin d'inciter les usagers à éviter le gaspillage.
	Traitement décentralisé de l'eau (options non traditionnelles de purification de l'eau appliquées au niveau des foyers ou des communautés)	Pourcentage d'eau extraite et traitée conformément aux normes nationales ou locales	Impacts du changement climatique sur la qualité de l'eau à démontrer
	Infrastructures d'approvisionnement en eau et d'assainissement à l'épreuve du climat	Nombre de structures d'approvisionnement en eau et d'assainissement incluant des considérations liées au climat dans leur (re)conception Degré d'amélioration de la qualité de l'eau extraite ou fournie Réduction de l'incidence des maladies d'origine hydrique	En fonction de l'activité à mener et de son échelle, un examen SES* devra être effectué pour déterminer chaque catégorie de risque
	Reconstitution des aquifères (banque d'eaux souterraines ou alimentation et récupération des nappes phréatiques)	Augmentation en pourcentage du rendement des eaux souterraines	Risques dépendant de l'échelle et de l'emplacement du projet. Il est recommandé de procéder à un bilan hydrique et à une évaluation afin de démontrer la durabilité de la source d'eau et d'éviter une mauvaise adaptation.

SOUS-SECTEUR	EXEMPLES D'ACTIVITÉS ÉLIGIBLES	EXEMPLES D'INDICATEURS	NOTES
Gestion intégrée des ressources en eau (GIRE)	Examen de la politique de l'eau, planification de la GIRE ou intégration de l'adaptation aux changements climatiques dans les plans GIRE existants	Niveau de compréhension des politiques de l'eau et des plans en la matière sensibles au climat et des perceptions des parties prenantes intéressées	Une enquête menée auprès des bénéficiaires pourrait permettre de mesurer cet indicateur.
	Systèmes de surveillance et d'information des ressources en eau	Degré de l'application des informations sur les ressources en eau à l'exploitation des infrastructures hydrauliques et à la gestion des catastrophes	Une échelle de notation pourrait être établie, pour mesurer le degré de cette application.
	Zonage hydrologique tenant compte des impacts du changement climatique	Degré de concordance entre l'utilisation des terres et les propriétés hydrologiques	Le zonage garantit que l'agriculture, le développement urbain et d'autres activités d'utilisation des terres se fassent dans les endroits les plus appropriés, eu égard aux conditions hydrologiques locales.
Gestion intégrée des inondations (GII)	Solutions naturelles pour le contrôle des inondations et des crues (restauration des bassins versants, réhabilitation des terres dégradées autour des sources d'eau, reboisement)	Hectares de terres remis en état ou végétation existante protégée autour des sources et points d'eau	Une étude de faisabilité et des renseignements plus détaillés sur les activités sont nécessaires pour déterminer l'admissibilité au SAP. Un examen minutieux GES doit être effectué pour déterminer ces catégories de risque.
	Déblayage des voies d'eau bloquées pour prévenir les inondations (élimination des espèces végétales envahissantes et de l'excès sédimentaire)	Longueur des voies d'eau dégagées pour éviter les débordements et inondations	En fonction de leur échelle, ces activités pourraient présenter des risques sociaux et environnementaux. Un examen minutieux SES doit être effectué pour déterminer ces catégories de risque.
	Structures d'approvisionnement en eau et d'assainissement au niveau des foyers (par ex. puits, latrines) résistantes aux inondations	Nombre de puits ou de latrines sanitaires conçus pour tenir compte du climat et répondant aux normes de construction pertinentes en ce domaine	
	Digues de terre	Réduction de l'intensité ou de l'ampleur des inondations	L'échelle de la mise en œuvre et l'emplacement sont des aspects essentiels, car les digues peuvent canaliser les eaux de crue vers les communautés en aval si elles sont mal situées. Un examen minutieux GES doit être effectué pour confirmer ces catégories de risque.
	Cartographie des risques d'inondation, zonage et restrictions en matière d'aménagement du territoire	Réduction de la population, des activités de subsistance ou des infrastructures construites dans les plaines inondables	Aspect pouvant relever de la catégorie B si une réinstallation des communautés est nécessaire ou si leurs moyens de subsistance sont affectés. Un examen minutieux SES doit être effectué pour déterminer ces catégories de risque.
Gestion intégrée de la sécheresse (GIS)	Collecte de l'eau et irrigation dans les fermes/exploitations	Augmentation en pourcentage du rendement agricole Degré d'amélioration de la nutrition	Les activités éligibles facilitent l'adaptation des moyens de subsistance existants à l'évolution des conditions hydrologiques.
	Réglementation de l'utilisation des terres, par ex. protection des zones de recharge des aquifères	Degré d'amélioration du rendement des aquifères dans le temps	
	Recyclage des eaux grises au niveau des foyers	Pourcentage de réduction de la demande d'eau provenant du système d'approvisionnement	Des éléments probants doivent être apportés pour établir que le recyclage des eaux grises ne pose aucun risque pour la santé.

* SES = sauvegardes environnementales et sociales

EXEMPLES DE PROJETS NON ÉLIGIBLES AU SAP

EXEMPLES D'ACTIVITÉS NON-ÉLIGIBLES	NOTES
Transfert d'eau entre bassins	Ces activités présentent des risques environnementaux et/ou sociaux potentiellement préjudiciables. Ainsi, elles ne relèvent pas de la catégorie C des SES* et ne sont donc pas admissibles au SAP.
Forages avec pompes à eau électriques	
Travaux de traitement de l'eau et des eaux usées en milieu urbain	
Usines de dessalement	
Aménagement de zones basses submersibles ou reculement de digues	
Barrières structurelles aux inondations (murs de contention, barrages, digues, écluses et digues protégeant les zones à risque d'inondation par un contrôle du débit d'eau)	
Modernisation du drainage urbain et des cours d'eau pour faire face aux effets possibles du changement climatique	
Gestion de la reconstitution des aquifères	
Construction de réservoirs (à grande échelle)	

* SES = sauvegardes environnementales et sociales

MODÈLE DE PROJET

Il s'agit d'un exemple de projet de gestion de la sécheresse et de RC-WASH qui serait adapté et pourrait être retenu dans le cadre de la modalité SAP.

CONTEXTE

- Le pays A est considéré comme l'un des pays les plus vulnérables aux effets des changements climatiques, en particulier aux sécheresses qui sont de plus en plus fréquentes et extrêmes. Par conséquent, l'approvisionnement en eau potable sera vraisemblablement impacté par le changement climatique.
- Les données relatives aux précipitations dans les deux districts les plus vulnérables du pays pour la période 1965-2016 montrent que des épisodes de sécheresse et de précipitations extrêmement faibles se sont produits en 1965, 1970, 1977, 1983, 1992, 1998, 2001, 2007/08, 2012/13 et 2015/16. Les scientifiques observent que de graves sécheresses se produisent plus fréquemment que ce que les estimations laissaient entrevoir.
- La principale source d'eau potable est l'eau de pluie, obtenue à partir des réseaux de collecte aménagés par les communautés et au niveau de chaque foyer. Même si ces systèmes fournissent un approvisionnement suffisant pendant les périodes de précipitations normales, lorsque le nombre de jours consécutifs où il pleut faiblement ou pas du tout est en dessous d'un certain seuil, la capacité de collecte et/ou de stockage est insuffisante pour répondre aux besoins, y compris les plus élémentaires.
- Les habitants des deux districts les plus vulnérables sont pour la plupart des agriculteurs de subsistance. Le rendement de leurs champs et de leurs jardins a diminué au fil des ans, car la pénurie d'eau et l'incertitude en ce domaine affectent la productivité de leurs cultures. La défécation à l'air libre est encore largement pratiquée dans les deux districts, souvent à proximité des quelques plans d'eau de surface, contaminant ainsi la faible quantité d'eau disponible. Cela entraîne de fréquentes épidémies de maladies d'origine hydrique.
- Le ministère responsable des ressources en eau travaille à l'amélioration de la résilience et de la fiabilité des ressources à des fins d'hygiène et de survie de la population (consommation d'eau) dans ces deux districts qui sont parmi les plus vulnérables du pays.

ACTIVITÉS DU PROJET:

Le projet permettra la mise en œuvre des activités suivantes:

- Réhabilitation des systèmes de collecte d'eau de pluie aménagés sur les toits des bâtiments communautaires, afin de garantir l'approvisionnement en eau pendant les périodes de sécheresse qui sont de plus en plus fréquentes;
- Construction d'installations de collecte d'eau de pluie pour les foyers les plus vulnérables;
- Soutien aux ménages pour construire des toilettes sèches avec séparateur d'urines, de manière à prévenir la contamination des eaux de surface et souterraines;
- Formation des membres de la communauté sans emploi au fonctionnement et à l'entretien des systèmes de collecte des eaux de pluie;
- Élaboration et mise en œuvre des plans de contingence en cas de sécheresse au niveau communautaire, tenant compte des impacts des divers scénarios possibles de changement climatique;
- Une fois les nouvelles installations d'eau et d'assainissement en place et le plan de contingence en cas de sécheresse élaboré, organisation de visites sur le terrain auprès de communautés moins vulnérables qui pourraient avoir intérêt à reproduire ces interventions, mais en s'autofinançant.

CHANGEMENT DE PARADIGME

Le projet a pour but d'améliorer la sécurité de l'approvisionnement en eau dans les communautés des deux districts les plus vulnérables du pays, en renforçant et/ou en construisant des installations de stockage de l'eau et d'assainissement qui soient résilientes face aux sécheresses actuelles et possibles à l'avenir, causées par le dérèglement climatique. Par conséquent, le projet aura des retombées positives sur le bien-être et la santé des communautés ciblées. Le changement de paradigme induit par le projet se trouve dans la possibilité d'encourager un apprentissage collectif, une mise à l'échelle et une réplication, rendus possibles grâce à des déplacements sur le terrain de la part de membres de communautés moins vulnérables, à même de construire des installations WASH similaires et de préparer des plans de contingence en cas de sécheresse, sans soutien financier extérieur.

REMERCIEMENTS

Cette publication fait partie de la série de directives techniques sur le SAP, supervisée par M. Demetrio Innocenti, responsable du processus d'approbation simplifié (GCF), et coordonnée par Mme Katherine Bryson (GCF), avec la contribution de Mme Rocio Vizuete Fernandez (GCF).

La directive relatifs à la sécurité de l'eau a été élaborée par Mme Chibesa Pensulo (GCF) et Mme Patricia Velasco.

Remerciements particuliers à M. Vladislav Arnaoudov (GCF), M. Alastair Morrison, M. Leonardo Paat (GCF), M. Jose Frazier Gomez (GCF) et M. Juan Luis Salazar (GCF) pour leurs contributions à cette publication.

CONTACT

Pour toutes questions, merci de contacter:
GCF SAP team
sap@gcfund.org

Tous droits réservésw.
© Green Climate Fund

Les opinions exprimées dans ce document d'information sont celles de(s) l'auteur(s) et le GCF ne peut être tenu responsable de toute utilisation qui pourrait être faite des informations présentées dans ce guide.